

LE FÉDÉRALISME ET LA LIBERTÉ...

Le fédéralisme, comme nous l'avons maintes fois répété dans ces colonnes, est la forme organisationnelle qui se subsistera à l'étatisme.

La Fédération remplacera l'État comme la Commune libertaire se substituera à la cellule administrative sous contrôle du préfet qu'est la municipalité d'aujourd'hui.

L'Anarchisme, dont la finalité est l'épanouissement aussi complet que possible de la personne humaine, se dresse contre toutes les formes d'oppression. Mais l'État, constituant le plus formidable appareil oppresseur qu'aient pu engendrer les contradictions dans lesquelles l'humanité se comptait, il est naturel que les anarchistes s'en prennent tout particulièrement à lui.

Loin de constituer un centre d'émulation et de coordination au service de ceux qu'il prétend administrer, il est au contraire un poids mort qui paralyse tout et brise toutes les énergies. C'est la population qui est à son service - au lieu que ce soit lui qui la serve.

La centralisation administrative qui lui est inhérente en fait un instrument d'oppression auquel il faut opposer la FÉDÉRATION, organisme de liaison. Alors que l'État donne des ordres - est impératif - la Fédération coordonne les efforts, reçoit et transmet des avis. L'Anarchisme, faisant sienne cette thèse, est par conséquent FÉDÉRALISTE.

Mais il ne suffit pas de se parer de fédéralisme pour être apparenté à l'anarchisme. En avons-nous vu de ces fédéralistes!... En Suisse, il existe un «*État fédéral*». Est-ce à dire qu'on y soit plus libre qu'ailleurs? Non. Avec ses «*cantons*», subdivisions théoriquement autonomes, la Confédération helvétique ne représente qu'en apparence un progrès sur les autres États. La loi y est, comme ailleurs, au service de la propriété individuelle des moyens de production - donc, du capital - du profit. Et l'État, même s'il est qualifié de «*fédéral*», n'y est que l'exécuteur les volontés de la minorité qui possède et dirige.

Les cantons de la Suisse sont donc autant de parties de l'État qui, au service d'une classe, fait appliquer, par la force (police, tribunaux, armée) toute une réglementation DE CLASSE. Il laisse à ses subdivisions administratives un semblant d'autonomie parce qu'il sait que celles-ci, se trouvant sur place et agissant directement sur les assujettis, renforceront sa position.

L'Union des Républiques Socialistes Soviétiques, comme son nom l'indique, peut elle aussi être considérée comme un «*État fédéral*». Mais en Russie comme en Suisse, la législation tend à protéger ceux qui possèdent, dirigent; et du fait que ceux-ci se trouvent être en même temps les AGENTS DE L'ÉTAT, l'autorité administrative en est que plus inflexible. Le problème de la liberté ne réside donc pas dans une décentralisation du pouvoir - de l'État - mais bien dans la disparition de ce pouvoir.

A côté de ce «*fédéralisme d'État*», il y a le régionalisme, dont Franco se fait le champion en Espagne et que Pétain voulait faire revivre en France. Ce régionalisme tend surtout à encourager ou ressusciter des traditions sans utilité, le plus souvent rétrogrades, et constitue un pas en arrière pour ceux qui s'y laissent prendre. En s'en inspirant, les naturels d'une région s'attarderont à ne vouloir parler que leur dialecte de terroir: ils se figeront dans des pratiques religieuses et vestimentaires (comme en France dans certaines parties de la Bretagne ou du pays basque) qui les enfermeront dans un particularisme outrancier qu'ils confondront volontiers avec de l'autonomie, oubliant, qu'au contact de l'extérieur, ils pourraient faire connaissance avec des moyens de libération économique et sociale qui leur sont cachés. Or, le véritable AUTONOMISME - le fédéralisme - permet précisément au particularisme de chaque région de se manifester, en même temps où il rend possible une interpénétration profitable à toutes.

Que ce soit dans le «*fédéralisme d'État*» ou dans le régionalisme à la petite semaine nous ne trouvons rien qui porte atteinte au principe même de l'État ou mette en cause le capitalisme.

Le mot fédéralisme devant pour nous s'identifier à la liberté, il n'aura donc toute sa valeur que lorsque les conditions de cette liberté auront été réunies. Et sa matérialisation ne sera que le moyen de garantir la durée de cette liberté en mettant sur pied tous les rouages nécessaires à une économie entièrement nouvelle, devant subvenir aux besoins de l'ensemble des consommateurs: une économie distributive (distribution gratuite des produits au fur et à mesure que l'abondance le permet; c'est là ce que nos devanciers en anarchisme appellent la PRISE AU TAS).

Le fédéralisme aura pour objet de créer les liaisons nécessaires entre toutes les branches d'activité ne pouvant vivre que soutenues les unes par les autres, que reliées les unes aux autres. De même que pour satisfaire ses besoins l'individu ne peut se passer de l'effort de ses semblables, les organisations quis au lendemain de la révolution, seront à la base de la vie sociale, auront besoin de se prêter un mutuel concours.

C'est de ce besoin que naîtront tous les organismes de liaison: comités locaux, fédérations régionales de consommation, de production, d'usagers, etc... Ce sont ces organismes, conséquence naturelle des nécessités de la vie d'une société, qui permettront, dans la liberté, la coordination de tous les efforts de toutes les activités. Pour multiplier un rendement, les hommes associent leurs efforts dans l'organisation où se déroule leur activité. Cette organisation, à son tour, pour améliorer ses résultats et tirer profit du savoir d'autrui, s'associe à celles qui l'entourent.

Chaque commune aura sa propre administration, dont elle déterminera elle-même la forme, se fédérant régionalement avec d'autres communes, elle ne fera que s'associer librement avec celles-ci pour rendre plus aisée la solution de problèmes la dépassant, mettant ainsi en pratique le grand principe de solidarité. Si chaque commune a des problèmes particuliers à résoudre, il n'en demeure pas moins qu'elle a des intérêts communs avec celles qui l'entourent et que, d'elle-même, elle demandera son admission à la Fédération. Le processus sera le même pour toutes les organisations de base (production, consommation, usagers, sans oublier les lettres et les arts). Nous verrons donc, dans toutes les branches d'activité humaine, se créer des fédérations.

Ce fédéralisme trouvera son expression dès son départ - la *Commune libertaire* - et se prolongera, en passant par la fédération, pour aller jusqu'à la grande fédération des peuples: la confédération des hommes enfin libérés du capitalisme et de l'État. Ce fédéralisme là, c'est celui de la liberté: c'est celui qui pulvérisera, sur son passage, toutes les citadelles de l'oppression. C'est le FÉDÉRALISME ANARCHISTE.
